

# PROPOSITIONS

DU COMITÉ EXÉCUTIF.  
DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.  
SUR LES FINANCES.

64<sup>E</sup>  
CONGRÈS  
DE LA  
CSN

J'Y CROIS.



# PROPOSITIONS

DU COMITÉ EXÉCUTIF.  
DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.  
SUR LES FINANCES.

64<sup>E</sup>  
CONGRÈS  
DE LA  
CSN

J'Y CROIS.

## 5 PROPOSITIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN

### 6 THÈME 1 TRAVAIL ET EMPLOI

6 SÉCURISER LE REVENU  
TOUT AU LONG DE LA VIE  
PROPOSITION 1

8 PROTÉGER LES EMPLOIS  
PROPOSITION 2

10 AGIR SUR LA QUALITÉ  
DU TRAVAIL  
PROPOSITION 3

12 ÉCOLOGISER LES EMPLOIS  
PROPOSITION 4

### 14 THÈME 2 SYNDICALISME ET RAPPORT DE FORCE

14 CONTRER L'OFFENSIVE  
ANTI-OUVRIÈRE  
ET ANTISYNDICALE  
AU CANADA  
PROPOSITION 5

16 AMÉLIORER NOTRE RAPPORT  
DE FORCE EN NÉGOCIATION  
PROPOSITION 6

18 MODERNISER LES DISPOSITIONS  
ANTI-BRISEURS DE GRÈVE  
PROPOSITION 7

20 PRENDRE L'OFFENSIVE  
EN SYNDICALISATION  
PROPOSITION 8

22 DÉFENDRE ET SOUTENIR LES  
TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS  
ATYPIQUES ET PRÉCAIRES  
PROPOSITION 9

24 ÉLARGIR L'ADHÉSION À LA CSN  
PROPOSITION 10

26 REDYNAMISER LA  
DÉMOCRATIE SYNDICALE  
PROPOSITION 11

## 29 PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES

30 PROPOSITION DU CONSEIL CENTRAL DES  
SYNDICATS NATIONAUX DES LAURENTIDES

32 PROPOSITION DU SYNDICAT DES  
EMPLOYÉ-ES MANUELS DE LA VILLE  
DE TERREBONNE-CSN  
SUR L'IMPORTANCE DE DÉBATTRE DES ENJEUX  
PORTANT SUR LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

34 PROPOSITION DU CONSEIL CENTRAL  
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN-CSN

## 37 PROPOSITIONS PORTANT SUR LES FINANCES

38 PROPOSITION DU SYNDICAT DES  
TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS  
DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)

40 PROPOSITION DU SYNDICAT DES  
EMPLOYÉ-ES COLS BLANCS DE LA MINE  
NIOBEC-CSN

42 PROPOSITION DU SYNDICAT DES  
TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS  
DE MINES SELEINE (CSN)

44 PROPOSITION D'AMENDEMENTS AUX  
STATUTS ET RÈGLEMENTS DU FONDS  
DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

**PROPOSITIONS**  
**DU COMITÉ**  
**EXÉCUTIF**  
**DE LA CSN**

# THÈME 1

## TRAVAIL ET EMPLOI

### SÉCURISER LE REVENU TOUT AU LONG DE LA VIE

#### PROPOSITION 1

- 1.1** Que la CSN revendique un élargissement de la couverture des lois du travail et de la protection sociale pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs.
- 1.2** Que la CSN, en association avec les autres organisations syndicales québécoises, le mouvement des femmes et les groupes de défense des non-syndiqué-es, convienne d'un ensemble de revendications pour une réforme de la Loi sur les normes du travail en portant une attention particulière aux disparités de traitement selon le statut d'emploi et aux mesures facilitant la conciliation famille-travail ainsi que la conciliation études-travail. Que, sur la base de ces revendications, un plan d'action triennal, incluant une campagne auprès des syndicats, soit mis en place. Qu'un suivi régulier soit fait au conseil confédéral et qu'un rapport soit déposé au prochain congrès.
- 1.3** Que la CSN développe une vision intégrée sur la sécurité du revenu tout au long de la vie adaptée aux nouvelles réalités du marché de l'emploi ainsi qu'aux besoins des personnes occupant des emplois atypiques, en période de chômage ou qui connaissent des difficultés d'intégration au marché de l'emploi.

### NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## PROTÉGER LES EMPLOIS

### PROPOSITION 2

**2.1** Que la CSN, en appui aux fédérations, fasse de la lutte contre la sous-traitance et le recours aux agences de placement de personnel une priorité et qu'elle développe un cadre stratégique de négociation qui sera présenté aux congrès des fédérations en 2015.

**2.2** Que la CSN et les organisations affiliées soutiennent les syndicats dans leurs actions contre la sous-traitance et le recours aux agences de placement de personnel en fournissant l'aide nécessaire pour, notamment :

- a) mobiliser les membres de nos syndicats;
- b) développer un contre-argumentaire (évaluation des coûts, répercussion sur la qualité des produits et des services, incidence sur le climat de travail, etc.);
- c) proposer des solutions de rechange au projet patronal;
- d) rechercher des appuis et former des alliances avec d'autres intervenants.

**2.3** Que la CSN développe une position sur les protocoles de prêt de main-d'œuvre entre entreprises afin d'assurer la protection des travailleuses et des travailleurs visés.

## NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---









# AMÉLIORER NOTRE RAPPORT DE FORCE EN NÉGOCIATION

## PROPOSITION 6

- 6.1** Que les syndicats, appuyés des fédérations et des conseils centraux, réalisent, dans les mois précédant la négociation de leurs conventions collectives, une analyse détaillée de leur rapport de force. Cette analyse devrait d'abord comprendre une évaluation de la situation interne du syndicat suivie, entre autres :
  - a)** d'une analyse du contexte et de l'environnement économique;
  - b)** d'une étude de la structure et de la situation financière de l'entreprise;
  - c)** d'une évaluation des appuis et des alliances possibles avec d'autres intervenants.
  
- 6.2** Que les syndicats, appuyés des fédérations et de la CSN, poursuivent leurs efforts pour la mise en œuvre et la consolidation de négociations regroupées ou coordonnées par entreprise ou par secteur d'activité sur une base régionale ou nationale.
  
- 6.3** Que les fédérations, soutenues par la CSN, identifient les entreprises ou les secteurs d'activité où il serait possible et pertinent d'établir des alliances stratégiques avec d'autres organisations syndicales et qu'elles fassent rapport de leurs travaux à leurs congrès prévus en 2015.
  
- 6.4** Que la CSN s'associe aux autres organisations syndicales québécoises pour la tenue d'états généraux sur le syndicalisme. Que cette activité soit l'occasion de discuter des stratégies et des alliances à mettre en place pour améliorer notre rapport de force en négociation.

# NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# PRENDRE L’OFFENSIVE EN SYNDICALISATION

## PROPOSITION 8

- 8.1** Qu’au cours des six prochaines années, la CSN et ses organisations affiliées se mobilisent et développent un plan stratégique pour accroître la syndicalisation dans le secteur privé et qu’un rapport d’étape soit déposé au prochain congrès (2017).
- 8.2** Que la CSN organise, d’ici le prochain congrès, une campagne de valorisation et d’éducation sur le syndicalisme et sur le droit à la syndicalisation en collaboration, si possible, avec les autres organisations syndicales et les groupes de défense des non-syndiqué-es.
- 8.3** Que cette campagne soit précédée de sessions de formation pour les militantes et les militants sur le syndicalisme pratiqué à la CSN et sur la syndicalisation.
- 8.4** Que la CSN et les fédérations examinent les structures d’accueil existantes pour les petites unités de négociation et y apportent les modifications nécessaires afin de :
  - a) favoriser la syndicalisation;
  - b) faciliter la prise en charge des négociations et la vie syndicale.
- 8.5** Que la CSN fasse le nécessaire pour introduire les notions de syndicalisme dans les milieux d’enseignement et de formation (écoles, cégeps, universités, formation populaire et communautaire).

## NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# DÉFENDRE ET SOUTENIR LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS ATYPIQUES ET PRÉCAIRES

## PROPOSITION 9

**9.1** Que la CSN développe des partenariats pour la promotion et la défense des droits des travailleuses et des travailleurs avec des groupes de défense des non-syndiqué-es et avec des groupes impliqués dans le soutien de personnes vivant des situations spécifiques sur le marché du travail (femmes, jeunes, immigrants, Autochtones).

## NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# ÉLARGIR L'ADHÉSION À LA CSN

## PROPOSITION 10

**10.1** Que la CSN lance un projet pilote de regroupement sur une base régionale, sectorielle ou professionnelle permettant à des travailleuses et à des travailleurs qui ne sont pas membres d'un syndicat affilié à la CSN ou d'une autre organisation syndicale d'adhérer à la CSN sur une base individuelle.

**10.2** Que la CSN identifie des modèles possibles de regroupement en fonction de groupes cibles en considérant, entre autres :

- a) le rôle et les responsabilités du regroupement;
- b) la structure organisationnelle;
- c) les services offerts;
- d) la participation aux instances des organisations.

Qu'à la suite de ces travaux, le comité exécutif fasse rapport au bureau fédéral.

# NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



**PROPOSITIONS  
DES  
ORGANISATIONS  
AFFILIÉES**

# PROPOSITION DU CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DES LAURENTIDES

**Attendu que** la CSN est en faveur d'un développement économique responsable, durable et respectueux de l'environnement et que cela est omniprésent dans les réflexions et les alignements du mouvement;

**Attendu que** l'objectif de la CSN est d'améliorer les conditions de travail et, par le fait même, la qualité de vie de ses membres;

**Attendu que** plusieurs impacts environnementaux liés au développement économique surviennent sur l'ensemble du territoire du Québec;

**Attendu que** les enjeux environnementaux vont affecter notre qualité de vie et, par le fait même, avoir des répercussions sur les travailleuses et les travailleurs, donc sur l'ensemble de la société;

## Le Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides propose :

Que la CSN instaure un comité national, de même qu'une coordination nationale en environnement.

## Recommandation du comité précongrès

Le comité précongrès recommande :

- de modifier la proposition afin qu'elle se lise comme suit :  
Que la CSN instaure un comité national, de même qu'une coordination nationale en environnement et en développement durable.
- d'adopter la proposition ainsi modifiée.

# NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## PROPOSITION DU SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES MANUELS DE LA VILLE DE TERREBONNE-CSN

SUR L'IMPORTANCE DE DÉBATTRE DES ENJEUX  
PORTANT SUR LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

**Considérant que** le droit d'association est un droit fondamental qui appartient  
aux travailleuses et aux travailleurs;

**Considérant que** ce droit d'association a été obtenu par de durs et historiques combats;

### Il est proposé :

Que, dorénavant, toute entente concernant un pacte de non-maraudage entre la CSN et d'autres  
syndicats ou centrales, fasse l'objet d'un débat et d'une approbation des délégué-es lors  
d'un congrès extraordinaire tenu à cet effet.

### Recommandation du comité précongrès

Le comité précongrès recommande de rejeter cette proposition.

## NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



**PROPOSITIONS  
PORTANT  
SUR LES  
FINANCES**

# PROPOSITION DU SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL (CSN)

**Considérant** le surplus croissant dans les fonds de la CSN, soit environ 139 millions de dollars au 31 août 2013;

**Considérant que** la CSN n'est pas une entreprise à but lucratif et que l'argent versé en per capita doit servir aux membres;

**Considérant** les enjeux de présence, de visibilité, de mobilisation, de représentativité et de défense auprès des membres et des ressources financières nécessaires à leur accomplissement;

**Considérant que** les travaux réalisés par le comité sur les services depuis le dernier congrès ainsi que des recommandations ne prenant pas en compte une baisse du taux de per capita versé à la CSN qui permettrait entre autres une augmentation des libérations syndicales à la disponibilité des syndicats locaux;

## Il est proposé :

Qu'un comité de travail soit formé pour étudier et réviser à la baisse le taux des per capita remis à la CSN par l'ensemble des syndicats locaux;

Nous demandons que ce comité de travail recommande un taux de per capita révisé à la baisse lors d'une instance appropriée qui se tiendrait d'ici la fin mars 2015 et applicable dans les 90 jours de son adoption.

## Recommandation du comité précongrès

Le comité précongrès recommande :

- de modifier la proposition afin qu'elle se lise comme suit :

**Attendu** la proposition soumise par le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Centre jeunesse de Montréal à l'effet de baisser le per capita de la CSN;

**Attendu** la nécessité de bien mesurer les impacts et les conséquences d'une telle proposition sur l'avenir de notre organisation syndicale et sur le type de syndicalisme pratiqué à la CSN;

**Attendu** l'importance de se donner le temps nécessaire et les outils pertinents pour évaluer les conséquences pour les syndicats de la CSN, d'une telle proposition en termes de services;

**Attendu** les attaques patronales et gouvernementales dont font l'objet les organisations syndicales sur la question des cotisations syndicales et de leur utilisation.

## Il est proposé :

Qu'un comité de travail soit formé par le conseil fédéral pour étudier la pertinence de réviser à la baisse le taux de per capita de la CSN;

Que, dans le cadre de ces travaux, l'on tienne compte de l'effet d'une baisse des per capita sur l'offre de services aux syndicats ainsi que sur le type de syndicalisme pratiqué à la CSN;

Que les résultats de ces travaux soient présentés lors d'une instance appropriée tenue au plus tard à l'automne 2016 pour application, le cas échéant, au congrès ordinaire de 2017.

- d'adopter la proposition ainsi modifiée.

## NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**PROPOSITION**  
**DU SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES COLS**  
**BLANCS DE LA MINE NIOBEC-CSN**

**Il est proposé :**

Que, lors d'une entente entre les deux parties survenue sans l'intervention d'un arbitre, les frais reliés indirectement à cet arbitrage puisque l'arbitre n'ayant pas eu à intervenir directement soient couverts selon le pourcentage associé au nombre de membres de l'accréditation.

**Recommandation du comité précongrès**

Le comité précongrès recommande de rejeter cette proposition.

**NOTES**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





LA PROTECTION  
DES EMPLOIS.  
UNE OFFENSIVE EN  
SYNDICALISATION.  
UNE DÉMOCRATIE  
SYNDICALE DYNAMIQUE.  
UN TRAVAIL DE QUALITÉ.  
UN REVENU DÉCENT TOUT  
AU LONG DE LA VIE.  
UN MEILLEUR  
RAPPORT DE FORCE.  
UN DÉVELOPPEMENT  
DURABLE.

LE SYNDICALISME  
À LA MANIÈRE CSN.

J'Y CROIS.

Confédération des  
syndicats nationaux

Production  
Service des  
communications  
de la CSN

Visuel de la  
couverture  
Akufen

Photographie  
Shutterstock  
Impression  
Graphiscan



[csn.qc.ca](http://csn.qc.ca)  
[facebook.com/lacsn](https://facebook.com/lacsn)  
[twitter.com/lacsn](https://twitter.com/lacsn)  
[vimeo.com/lacsn](https://vimeo.com/lacsn)





